



GRUSSENHEIM

D'or à la croix pattée alézée de sinople.

Grussenheim possédait ces armoiries dès la fin du XVII^e siècle. Le village apparaît en 768 sous la dénomination « Grucinheim ». Les sires de Rathsamhausen l'ont tenu en fief des Habsbourg depuis le XIV^e siècle jusqu'aux traités de Westphalie, puis jusqu'à la Révolution de la couronne de France. L'église est dédiée à l'Exaltation de la Sainte Croix.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1939-1945 (décision n° 4 du 11 novembre 1948).

SOURCE : *Arm. gén.* p. 349, n° 145, où la croix était cantonnée des lettres G, R, V et S de sable, une à chaque canton.